

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 1-2

Rubrik: Pêle-mêle romand, tessinois et romanche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pêle-mêle romand, tessinois et romanche

«J'écris librement ce que je pense librement» n'a pas eu de succès! J'avais espéré ouvrir un dialogue avec les lecteurs latins de notre revue, je voulais donner la possibilité à chacun dans la protection civile, actifs, supporters, sympathisants, d'exprimer librement son opinion, de critiquer constructivement, de proposer, d'échanger des idées et des expériences. Hélas, comme sœur Anne, j'ai attendu et rien n'est venu!

Bon. La formule n'était peut-être pas des plus heureuses (quoique à voir les pages du courrier des lecteurs de la plupart des journaux romands!...).

J'aimerais beaucoup faire de notre revue PC, pour les minorités linguistiques, quelque chose de plus vivant, plus actuel, peut-être un peu moins technique, créer un lien entre nous. Je voudrais que l'on attende la venue du prochain numéro avec impatience, avec intérêt, avec le plaisir d'apprendre ce qui s'est passé, ce qui arrivera.

Ce premier numéro de 1980 va donc inaugurer ce «pêle-mêle». Cette chronique ne doit pas concurrencer les très intéressantes «Nouvelles des communes et cantons romands» de notre ami Roger Parisod, président de la Commission romande d'information (CRI). Elle se bornera à citer quelques faits marquants en Romandie, au Tessin et, pourquoi pas, aussi chez nos amis romanches.

Le but principal de l'USPC est l'information. Notre revue doit être notre porte-parole. Alors, utilisons-la. La radio, la presse font de grands et méritoires efforts pour s'informer, pour informer. On a même créé le joli mot «infomanie». Profitons, nous aussi, pour la protection civile, de ces circonstances favorables.

Et je commence, en espérant être suivi. (Certaines de ces informations se retrouveront peut-être également, sous une autre forme, dans les «Nouvelles des communes et cantons romands» de R. Parisod.)

Genève: L'AGPC a fêté son vingt-cinquième anniversaire lors d'une assemblée générale le 19 novembre

1979 à Chêne-Bougeries. Assemblée sympathique, extrêmement bien fréquentée, présidée par le Dr Gauthier, conseiller national, avec des exposés très intéressants du conseiller d'Etat M. Wellhauser, et du dynamique et compétent vice-président M. Jean Naef. L'Office fédéral PC était représenté par M. R. Aeberhard, chef du service de l'information, la CRI par son président Roger Parisod, et l'USPC par le vice-président romand.

Neuchâtel: L'ANPC a tenu son assemblée générale le 9 octobre 1979 à Neuchâtel, pour la dernière fois sous la distinguée présidence de M. F. Martin, qui a été chaleureusement félicité et remercié pour sa longue et fructueuse activité et son immense dévouement. C'est Mlle Denise Berthoud, avocate et Dr en droit, membre du Comité central USPC, fort active dans de nombreuses organisations féminines, qui a repris le flambeau. Il est en bonnes mains. Plein succès et bon vent à l'ANPC.

Valais: L'AVPC a eu son assemblée générale le 19 octobre 1979 à Lens. Dirigée de main de maître par son souriant et affable président, M. Charly Delez, elle connut son succès

habituel, doublé par le chaleureux et généreux accueil traditionnel de nos amis valaisans.

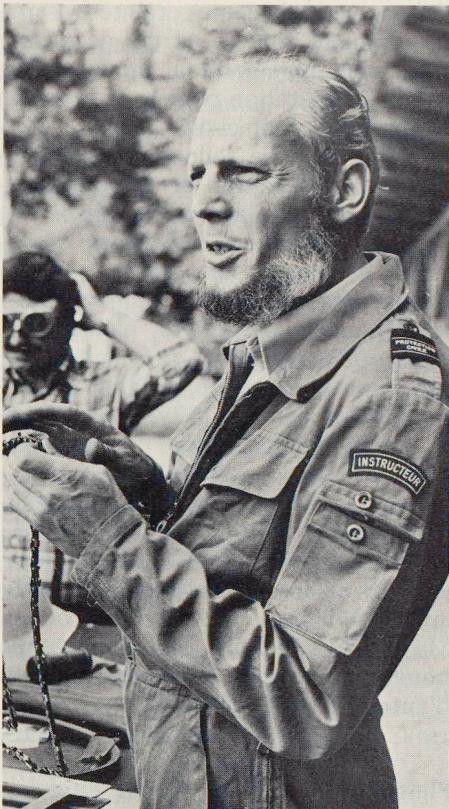
Fribourg: Grâce à l'amabilité de M. Marc Lorson, photographe, l'AFPC dispose pour quelques semaines d'une magnifique vitrine en plein centre de la ville, où sont exposés les articles de réclame et de propagande, les revues de l'USPC. Les nouveaux parapluies PC, qui ont eu beaucoup de succès puisqu'il n'y en a plus et qu'il faut en recommander, sont mis en valeur par la présentation photographique de trois jeunes charmantes Fribourgeoises, dont Miss Suisse (voir photo). L'Association fribourgeoise des instructeurs PC est très active. Le samedi 20 octobre 1979, elle a organisé un important et intéressant exercice pour l'entraînement du corps catastrophe des instructeurs qui, sous la parfaite présidence du dynamique Francis Lachat, connut un succès complet.

Le 7 décembre 1979, lors de son assemblée générale, l'Association fribourgeoise des instructeurs contribuait à la création de l'Association des cadres PC du canton de Fribourg, ce qui provoquait diverses mutations. Les lignes ci-après du président Lachat vous en diront plus et mieux (voir pages 37 et 38).





M. Francis C. Lachat, le président de la nouvelle société des cadres de protection civile, avec une partie du matériel de ce corps de catastrophe des instructeurs qu'il créa en 1976.



M. Pierre Repond, le nouveau – et troisième – président de l'Association fribourgeoise des instructeurs (AFIPC)



Même les dames, cadres dans la PC, étaient représentées lors de la constitution de la Société des cadres PC. Au centre, M. Francis C. Lachat, nouveau président; à sa droite, M. Pierre Repond, qui lui succédera à la tête des instructeurs du canton de Fribourg.

Textil-Emballagen AG Basel

4018 Basel, Telefon 061 50 22 55, Telex 62 693

Jutegewebe Jutegewebe, Tufting-Jute

synth. Gewebe Polypropylengewebe und Säcke

Säckefabrik Jutesäcke, kaschierte Säcke, Baumwollsäcke, Grosshandel gebrauchter Säcke, Sandsäcke, Juteschoner

Lausanne: Du 8 au 11 octobre 1979, la Zone ter 1, sous le commandement du colonel brigadier Planche, jouait l'exercice «Lemania» et la protection civile était engagée. Le capitaine Roger Parisod, participant à l'exercice dans un état-major, nous a renseignés en détail dans le dernier numéro 11/12 1979 de notre revue.

Bièvre: Le 5 décembre 1979 a eu lieu une séance d'information sur PC et aide en cas de catastrophe, avec de nombreux exposés, notamment de M. H. Mumenthaler, directeur de l'OFPC. Pour des raisons d'organisation et de temps, la séance était uniquement en allemand. Les Romands étaient invités et ils auront une même journée cette année en Suisse française.

Jura: L'USPC, spécialement les sections romandes, seraient très heureuses si une association cantonale pouvait se constituer dans le nouveau canton. Notre appui et notre aide sont d'ores et déjà à disposition.

Société suisse pour la protection des biens culturels: Sous la présidence du Dr Brüderlin et avec son «élément-moteur», le trilingue secrétaire Gino Arcioni, membre du Comité central USPC, cette société a eu une très importante et utile activité en 1979. J'espère que mon ami Gino nous donnera dans un prochain numéro une chronique en italien et en français à ce sujet.

*Charles Reichler
Président de la commission de rédaction et information USPC*

P.-S. J'attends avec plaisir et reconnaissance toute information ou communication pour un prochain «Pêle-mêle». Merci!

pretema ag
LES DÉSHUMIDIFICATEURS D'AIR-
PRETEMA protègent
bâtiments, installations et matériel contre
l'humidité.

Téléphonez-nous!
Nos spécialistes vous
conseilleront volontiers!

pretema ag

8903 Birmensdorf-Zürich

Telefon 01/737 17 11

